

## Les Travailleurs autonomes :

# Les fournisseurs de services auraient d'énormes avantages à se faire voir et connaître par les Prévostois

**Élie Laroche, président**  
Association des gens d'affaires de Prévost

Ceci est une histoire trop souvent répétée, Marie et Jean (noms fictifs) sont issus d'une même famille.

Tous deux ont choisi de déménager à Prévost il y a quelques années.

Jean et sa conjointe, amants de la nature ont développé un vif intérêt pour le ski de fond, le vélo et la randonnée pédestre. Cet intérêt a déclassé l'attrait de leur ville d'origine et, désirant faire bénéficier leurs trois enfants de ces avantages, ils ont décidé de venir s'établir à Prévost.

Marie, la sœur de Jean, est soutien de famille monoparentale de deux ados.

Elle se sent isolée dans un petit village à 50 km au nord de Prévost. Elle choisit de se rapprocher de son frère Jean et du même coup de son lieu de travail situé à Laval.

Jean fut le premier à trouver la maison de ses rêves: une maison

solidement construite vers la fin des années 1940. Cette maison de style authentique montre fièrement les marques d'usure laissées par les années.

Jean décide de rafraîchir sa maison. Pour s'exécuter et il a besoin d'un menuisier, d'un électricien, d'un couvreur et de quelques autres fournisseurs de services.

Pour recruter, il consulte les journaux locaux. Aucune annonce n'offre ce qu'il cherche.

Il s'adresse à ses voisins qui lui fournissent des numéros de téléphone.

Il communique avec le premier: pas de réponse. Au deuxième appel: c'est un répondeur qui

prend le message qui ne sera jamais retourné quant au troisième appel, le numéro du fournisseur n'est même plus en service.

Désireux de concrétiser ses projets de rénovation, Jean décide donc de communiquer avec les fournisseurs de services qui ont déjà réparé son ancienne maison à Laval.

La réponse est positive, à peine 10 jours plus tard les travaux sont déjà en marche.

Le menuisier se présente avec son unité de services clairement identifié annonçant son nom et les services offerts.

Après deux semaines, le menuisier travaillant chez Jean reçoit des appels pour des travaux dans le même quartier. J'imagine facilement que pour le plombier et l'électricien le même scénario se répète.

L'année suivante, Marie achète une très coquette maison à Prévost. Sauf qu'il y manque un

garage et un solarium. Comme Marie désire demeurer longtemps dans sa nouvelle maison, elle désire faire construire ce qui lui manque.

Elle en parle à son frère Jean et lui fait part de ses appréhensions, il lui propose de s'occuper de la construction ce qui la rassure.

Comme il avait été satisfait par le travail des entrepreneurs qu'il avait engagés pour effectuer les réparations à sa propre maison. Il communique directement avec eux pour faire effectuer les travaux de construction chez sa sœur.

Imaginons qu'un scénario similaire se répète régulièrement.

On voit souvent dans nos rues, sur les chantiers les camions ou les remorques d'entrepreneurs ou de travailleurs autonomes provenant d'autres localités.

À chaque année, on effectue pour des millions de dollars de travaux de rénovation ou de

construction domiciliaire à Prévost.

Des millions qui pourraient facilement revenir à des travailleurs autonomes et entrepreneurs de Prévost, s'ils se faisaient connaître adéquatement des consommateurs, surtout les nouveaux arrivants.

La ville de Prévost compte plus de 8500 habitants qui ont des besoins, qui ont de l'argent pour consommer des produits et des services, mais qui doivent souvent faire appel aux gens de l'extérieur pour obtenir des services.

Les travailleurs autonomes et les fournisseurs de services auraient intérêt à se faire connaître adéquatement de la clientèle de leur milieu et ce n'est que par la publicité qu'ils vont y arriver.

Pour combattre les effets de la récession et s'assurer un volume de travail dans sa propre localité, il faut se faire connaître et se faire voir.



Monsieur Claude Martel a pris la parole pour remercier tous les participants à cette fête.

## Retraite bien méritée pour monsieur Claude Martel



cent trente invités avec un cocktail de bienvenue, ont servi de savoureux canapés à l'intermission du spectacle et un magnifique buffet a été offert en fin de soirée. La salle était décorée avec goût et l'on pouvait voir sur la scène des photos (presque grandeur nature) de Monsieur Martel à différentes époques de sa carrière.

Les deux maîtres de la cérémonie, Monsieur Gilles St-Pierre, directeur général adjoint et Madame Hélène Bard, directrice des communications, secrétariat et ressources humaines, ont animé cette fête de façon très professionnelle avec l'aide des membres de la troupe musicale "Le groupe Caro", qui nous ont offert, avec prestance, de magnifiques pièces de circonstance.

Tout au long de la soirée, qui fut ponctuée tantôt de beaucoup d'émotions, tantôt de joyeux éclats de rire, des gens ont défilé, à tour de rôle, pour rendre hommage à Monsieur Martel. Les invités ont pu ainsi entendre d'anciens collègues de travail, des gens de la Fédération des caisses, du secteur Laval-Laurentides, des directeurs de caisses, d'anciens administrateurs, des amis et des employés, rendre ainsi hommage à celui qui, unanimement, fut un homme hautement apprécié de tous.

Rappelons que Monsieur Claude Martel a débuté sa carrière en 1966. C'est donc 35 années de sa vie qu'il a

vouées au Mouvement Desjardins dont les quinze dernières comme directeur général à la Caisse populaire Sainte-Paule. Si l'on peut résumer en quelques mots sa carrière, nous pourrions dire que Monsieur Claude Martel a été un homme d'action et d'avant-garde. C'est un visionnaire qui a su développer une méthode de gestion originale. En homme déterminé et persévérant, il a mené ses projets à terme avec passion. Ses collègues et ses employés se souviendront toujours de lui comme un homme d'une immense bonté et d'une grande chaleur humaine.

Nous offrons toutes nos félicitations à Monsieur Martel pour tous les beaux présents qui lui ont été offerts, entre autres, une magnifique oeuvre d'art en marbre et en étain, produit par un artiste de Val-David et représentant un canotier ayant su mener sa barque à bon port. Cette pièce a été offerte par Mme Guylaine Legault, vice-présidente de la région Laval-Laurentides, Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Merci aux organisateurs de cette soirée, merci à tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'y être présents et surtout, merci à vous Monsieur Martel pour votre grande implication dans notre milieu.

Bonne retraite !



Les membres de l'exécutif, Madame Lucie Paquin, présidente, Monsieur Fernand Coupal, secrétaire et Monsieur Jean-Guy Hazel, vice-président, remettent un présent à Monsieur Claude Martel.



Monsieur Claude Martel entouré de ses enfants: Maryse, Yan et Isabelle.

PUBLI-REPORTAGE